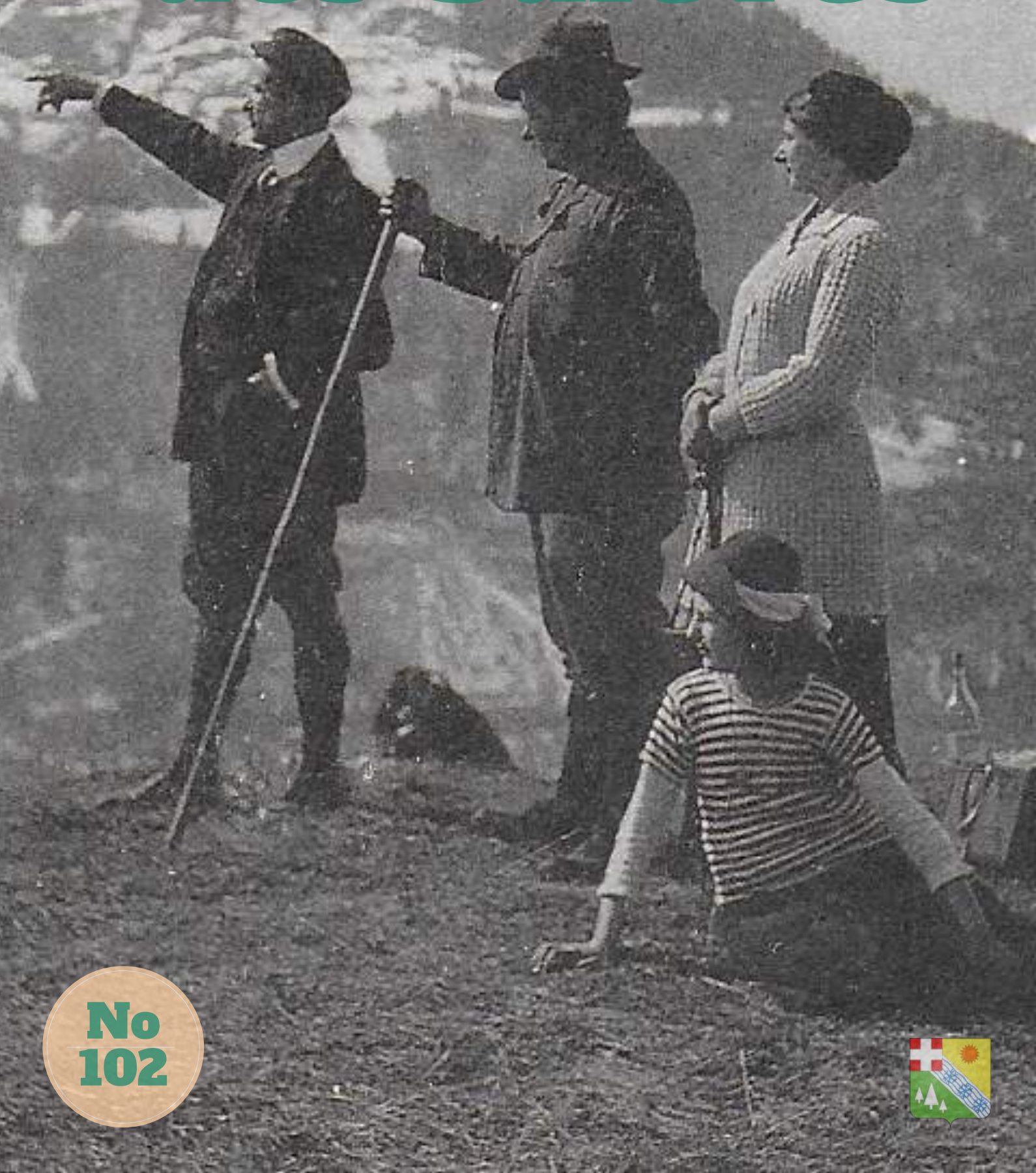


Le magazine des Salèves



No
102





Annonceurs

Réparation d'ouvrages d'art, béton projeté
Sablage, consolidation de terrains, tirants,
Lavage à haute pression

ZAE du Pont du Loup
74560 Monnetier-Mornex
Tél : 04.50.39.62.05
Fax : 04.50.39.61.29



Tarif annuel des
publicités:

60 x 40 mm : 65 €
60 x 85 mm : 120 €
125 x 40 mm : 130 €
95 x 125 mm : 240 €

33 IMPASSE DE LA CROIX BLANCHE
74560 MONNETIER MORNEX
Tel 04 50 36 55 98



A.D. Coiff

SALON DE COIFFURE MIXTE



**AUGUSTIN
& VIGNY** sarl

maçonnerie - carrelage - isolation - peinture
NEUF & RÉNOVATION

OUATE DE CELLULOSE



**AUGUSTIN
& VIGNY** sarl

160 impasse du Casino
74560 MONNETIER

Tél. : 09 83 47 32 57
Fax : 04 50 39 71 69

www.augustin-vigny.com



ATELIER GILLES DUMONT
MENUISIER - CHARPENTIER
FINDROL • 07 85 25 01 86
atelier.gd.74@gmail.com

CONTAT
Motoculture

Jardinage - Outillage - Particuliers et professionnels
Ferronnerie - Métallerie - Automatisme

67, route de l'Eculaz • BP 21 - 74930 REIGNIER
Tél. 04 50 43 41 02

Restaurant La Forge
Corinne & Pascal Rose
vous proposent :

- Menu du jour • Carte • Repas d'affaires
- Filets de perches du Lac Léman

Terrasse d'été

5674, route d'Annemasse - 74930 REIGNIER
Tél./Fax 04 50 36 53 61

Fermé samedi soir, dimanche soir et lundi

Entreprise VINARDI
travaux publics

**TERRASSEMENT VRD
LIVRAISON SABLE - GRAVIER**
bruno.vinardi@wanadoo.fr
04 50 94 52 86 Fax 04 50 94 55 64
269, ch. de la Chapelle de Naz 74560 Esserts-Salève




Patines
Traditionnelles
(effet XVIII^e siècle)
Contemporaines
(faux béton ciré)
Métallisées
(or, bronze, argent)

Restauration
Cadres anciens
& sculptures

Pauline Rousselet
Patine & Restauration de meubles et objets

1153 chemin des dessous
74560 ESSERTS-SALEVE
Tél. : +33 (0)6 16 55 12 81
contact@patine-restauration.com

Travaux METALLERIE
Tous types de soudure
Grille - Portail

SR



Didier Raphoz
06 30 96 84 95
chemin de chez Bobine - 74560 Esserts-Salève

E.M.A.
École des Musiques Actuelles

Tél : +33 (0)6 62 26 74
Web : www.ema-cours.com - Mail : infoema@gmail.com
122 bis, chemin du Pont du Loup - 74560 Monnetier-Mornex

L'ATELIER



DU PIANO

L'ATELIER DU PIANO

VENTE ET LOCATION DE PIANOS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
ACCORDS - RESTAURATION
SERVICE CONCERT
TRANSPORTS

06 50 53 30 72
contact@atelierpiano.com
atelierpiano.com



P. 1	ANNONCEURS
P. 2	SOMMAIRE
P. 3	ÉDITO
P. 4	L'ÉQUIPE MUNICIPALE
P. 5-7	INFOS COMMUNALES
P. 8	UNE PATINOIRE, QU'EN PENSEZ-VOUS?
P. 9	LES COMMISSIONS MUNICIPALES
P. 10	COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX
P. 11	EN AVANT POUR LA PREMIÈRE COMMUNE LPO DE FRANCE
P. 12	1,2, TRI
P. 13	LA TRADITION DU BATTAGE À L'ANCIENNE
P. 14	DONS DE MÉMOIRE: QU'EST CE QUE C'EST ?
P. 15-16	LE PETIT PATRIMOINE, IL A TOUT D'UN GRAND
P. 17	AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE
P. 18	MOZART L'ENCHANTEUR AU VICTORIA HALL
P. 19	PETIT RETOUR HISTORIQUE SUR L'ASSOCIATION TOURISME ET LOISIRS
P. 20	DES NOUVELLES DE NOS ASSOCIATIONS
P. 21-22	L'INTERVIEW
P. 23	LE SALÈVE À TRAVERS LES ÂGES
P. 24	ASSOCIATIONS
P. 25	ANNONCEURS
P. 26	COMMERCE ET ENTREPRISES

Magazine des Salèves No102

Bulletin Municipal de la Commune de
Monnetier-Mornex-Esserts-Salève-Naz
www.monnetier-mornex-esserts.com

Tirage 1'200 exemplaires

Commission Information et participation des
habitants:

Justine Beaujouan, Laurent Bellini, Candice Caplan,
Silvia Iuncker-Gomez, Anne-Marie Lalliard,
Frédérique Léone, Cyril Moritz, Valentina Schwartz,
Ludovic Wiszniewski.

Ont participé à ce numéro :
Laurent Bellini, Candice Caplan, Silvia
Iuncker-Gomez, Anne-Marie Lalliard, Frédérique
Léone, Cyril Moritz, Valentina Schwartz

Mise en page : Silvia Iuncker-Gomez, Laurent Bellini,
Cyril Moritz, Candice Caplan

Distribution gratuite aux habitants de la Commune.

Impression : Offset Service Imprimerie, Reignier.

Vous souhaitez participer à la rédaction du magazine
des Salèves ?

Contactez-nous par mail:
silvia.iuncker-gomez@monnetier-mornex.com
Ou via la boîte aux lettres de la Mairie.

Nos sincères et chaleureux remerciements à nos
prédécesseurs et en particulier à madame Claire
Matthey pour ces nombreuses années passées à la
réalisation du bulletin municipal de la Commune.



N° 826 a Sur le Salève.



Image provenant de la collection de cartes postales de madame Candice Caplan. L'image a été prise sur le Petit Salève, dans les années 1920. Le deuxième personnage en partant de la gauche est monsieur Marc Vidonne, un aïeul direct de notre maire actuel, monsieur Raphaël Cesana. Marc Vidonne fut maire de notre commune. Si vous avez d'autres informations à propos de cette carte postale, partagez-les par mail : silvia.iuncker-gomez@monnetier-mornex.com

Chères habitantes, chers habitants,

Vous nous avez fait confiance lors des dernières élections et nous vous en remercions une nouvelle fois. Nous avons aujourd'hui à cœur d'agir à la hauteur de vos espérances.

Notre entrée en fonction, en mai, a été marquée par la crise sanitaire liée au Covid 19. A peine élus, l'urgence et l'adaptabilité ont primé: notre priorité a été la gestion des urgences sociales, scolaires et organisationnelles. Le fonctionnement normal de la commune ne s'est pour autant pas arrêté. Après avoir investi la Mairie et rencontré l'ensemble des employés communaux, un travail important d'appropriation des dossiers administratifs a été réalisé pendant la période estivale et au terme de celle-ci nous avons pu établir un échéancier des actions à mener durant ces six années de mandat selon les priorités de notre équipe. Elles vous seront présentées lors d'une prochaine réunion publique.

Nous avons souhaité instaurer une commune participative. Une commune participative, qu'est-ce que c'est ?

Une commune participative, c'est avant tout le refus de subordonner le pouvoir entre les mains d'un seul élu. Comme nous vous l'avions annoncé lors de la campagne électorale, une gestion collégiale a été mise en place au sein de l'équipe municipale. Nous avons choisi d'instaurer le principe des Maires partagés. Les décisions importantes nécessitant une action rapide ne sont dorénavant plus prises par un seul membre de l'Exécutif mais par nos trois Maires : Raphaël Cesana, Ludovic Wiszniewski et Christophe Augustin. Dans cette gouvernance collégiale, les responsabilités sont également partagées entre les adjoints et les élus, chargés des diverses commissions municipales.

Nous souhaitons que ces mêmes valeurs, prônées au sein de l'équipe communale, rayonnent sur l'ensemble de la population. Une commune participative, c'est vous donner la possibilité de vous exprimer et surtout, l'obligation d'être entendu, que ce soit sur des petites problématiques ou sur des projets plus importants.

Nous aurions presque envie de vous dire le devoir de vous exprimer... Car pour qu'une commune participative devienne une réalité, il faut l'élan, l'intérêt de chacun d'entre nous à s'impliquer, à vouloir donner vie à notre commune, à développer le « bien-être ensemble », à se connaître mieux et à débattre de nos intérêts mutuels.

Des boîtes à idées ont été installées dans les trois villages de nos communes. Nous attendons vos propositions, vos idées, vos projets: la démocratie locale peut commencer par là ! Par ailleurs, une application pour smartphone est à l'étude. Elle fera prochainement son apparition. Elle vous permettra de vous exprimer sur certains projets proposés par l'équipe municipale mais également d'y proposer vos idées.

Certes, la crise sanitaire sans précédent que nous connaissons a freiné les actions participatives que nous aurions déjà pu mettre en place, avec vous, en temps normal. L'inauguration du marché nocturne, par exemple, a été fait dans cette volonté de créer des liens au sein de notre commune, de développer une vie locale en collaboration avec les commerçants locaux. D'autres projets sont en cours. Nous attendons les vôtres !

Ce magazine est une première occasion de vous prononcer sur un projet qui a paru intéressant à notre équipe. Qu'en pensez-vous ? Rendez-vous en page 10.

Cette année 2020 touche à sa fin. Inédite, sans précédents, elle marquera nos mémoires. Cette période nous aura rappelé l'importance de la proximité, de l'entraide, des liens physiques et sociaux avec nos proches, nos amis, nos parents ou nos voisins. Cette crise aura une fin et notre enthousiasme restera, lui, intact. Et, nous pourrions ainsi, bientôt, avec vous, déployer cet élan de vie que méritent nos villages !

Chères habitantes, chers habitants de nos villages, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année !

Vive nos villages du Salève, et vive 2021 !

L'équipe municipale



La commune c'est aussi:

Service Administratif

BOVAGNE Claudine
DECHENAUD Anne-Marie
FOUGERON Sébastien
GIBERT Camélia
QUESSADA Pamela
RABIER David

Service Entretien

BOVAGNE Angélique
MAILLET CONTOZ Véronique

Service Technique

CECCONI Aurélien
FRANCISCO Ramiro
GIRARD Joël
MUGNIER Christelle
VACHOUX Gabriel

Service de La Poste

DUCIMETIERE Béatrice

Service Animation Périscolaire

AUSCHER Aurélie
BAILLARD Sylvie
BONNETAIN Jennifer
COLLIER Maëva
DAS Indrina
DELLA BELLA Caroline
FASEL Anne-Marie
MADEC Audrey
MILANOLO Delphine
PELLISSIER Emilie
THOMAS Aurélie
VACHOUX Fiona

Service ATSEM

CHAMOT Laura
GRIGNOLA Sonia
STUDER Evelyne

Service Bibliothèque

Sylvie ARRONDEL

La petite feuille événementielle de Monnetier-Mornex-Esserts-Salève rebaptisée:

La Feuille Verte est née !

Instaurée par l'équipe municipale précédente, la feuille événementielle de la commune continuera de vous informer trimestriellement des événements majeurs de nos associations et de la Municipalité.

Si vous souhaitez nous communiquer les prochains événements publics de vos associations, merci de nous contacter via la boîte aux lettres de la Mairie ou par mail:

laurent.bellini@monnetier-mornex.com ou
silvia.iuncker-gomez@monnetier-mornex.com

Vous avez dit: OPPOSITION !

L'étymologie latine de ce mot vient du mot *Oppositus* signifiant placer en face. Et si être en face de quelque chose ou de quelqu'un était l'occasion d'un réel dialogue qui permette d'avancer sur des terrains d'entente, de multiplier les idées, les échanges....

Le résultat des dernières élections nous ou vous ont peut-être surpris certes, et les propos ou remarques de certains élus actuels ou anciens, de certains de nos administrés nous surprennent également. Pourquoi parfois tant de paroles déplacées visant des gens qui s'engagent pour le bien-être public, bénévolement ?

Badia Chalel, Laurent Chiorino et Alexis Roux, sommes tous les trois issus de la liste minoritaire. Nous restons convaincus de notre engagement sans étiquette politique. Nous souhaitons être au service du bien être commun ainsi qu'à l'écoute des habitants de notre commune. Nous voulons unir nos forces avec nos pairs de la liste majoritaire et défendre les problèmes sociaux, écologiques et urbanistiques de nos chers concitoyens et agir.

On y est, on y va pour nos villages, une commune !

Badia Chalel, Laurent Chiorino et Alexis Roux





Depuis mai... Les actions de la Mairie

ENVIRONNEMENT (cf page 10)

Classification de la commune en refuge LPO
Suppression de la chasse sur les terrains du Petit Salève

LOISIRS

Annulation de la vente du gymnase du pont du Loup
Récupération par la commune des terrains de tennis de Mornex
Projet d'implantation d'un citystade financé à 50% par la région

MUNICIPALITÉ

Embauche d'un nouvel agent administratif à la mairie
Élection des nouveaux présidents et vice-présidents de la Communauté de Communes
Élection des représentants de Monnetier et de la Communauté de Communes dans les différents syndicats et organismes
Révision des contrats de bureautique

PARTICIPATIF

Installation de boîtes à idées dans les villages de Monnetier, Mornex, Esserts et Naz
Création d'un budget participatif pour la réalisation de projets citoyens

SANTÉ

Mise en place d'un nouveau médecin (Loredana Radosav) dans le cabinet de Julie Mazet
Mise en place de deux nouveaux médecins en remplacement du docteur Fleury (ces médecins effectuent deux jours de remplacement par semaine)
Remplacement de Bruno Pelle
Participation à octobre rose

SCOLAIRE (cf page 15)

Restructuration des services périscolaires et nomination d'une nouvelle directrice
Rénovation de la cuisine de la salle communale
Mise en route d'une cantine pour les écoles de Monnetier

URBANISME

Abandon du projet de la chapelle de Mornex
Évaluation de la possibilité de l'aménagement d'une voie cyclable à l'échelle de la Communauté de Communes

VIE LOCALE

Installation de bancs publics
Soutien au marché nocturne du pont du Loup
Mise en place de mesures pour venir en aide aux commerçants
Achat de nouvelles décorations de Noël



Communiquons !

Pour être au plus près des habitants et communiquer plus vite, une page Facebook de la Mairie a été créée : Mairie de Monnetier Mornex Esserts Salève.

Dans cette page vous y retrouverez les informations relatives à la vie de la commune : animations, agendas des événements, travaux, actions de la mairie, ...

On compte sur vous pour la visiter et la partager.
Abonnez-vous !



Pensons local !

Par ces temps de confinement et de contraintes sociales, il est nécessaire de nous serrer les coudes et de faire vivre nos villages que ce soit en soutenant nos commerces locaux ou en nous entraïdant grâce à des actions simples.

Un exemple de cette énergie locale que nous pourrions citer est le groupe « Je donne, je troque à Monnetier-Mornex » où chaque membre a la possibilité de proposer des objets ou des services sous forme de troc ou sans contrepartie, juste l'idée de donner une deuxième vie à certains objets ou demander une entraide au sein du village.

Pour aller dans ce sens, nous voulons intégrer dans le prochain Mag des Salèves, une section « Petites Annonces » dans laquelle il sera possible de proposer des services entre habitants de la commune.

Donc, pour les bricoleurs, baby-sitters ou paysagistes en herbe nous vous offrons une page sur le prochain numéro pour proposer vos services.

Vos annonces sont à nous communiquer avant le 10 mars à l'adresse e-mail suivante :
communication@monnetier-mornex





Une belle action de solidarité menée par le C.C.A.S. pour Octobre rose

Comme une marque de solidarité entre les 8 communes de la Communauté de Communes Arve & Salève, nous avons imaginé, pour la première fois cette année, d'avoir une caractéristique commune.

Pour accompagner la 27ème campagne d'Octobre rose, nous avons donc paré nos communes d'une pluie de parapluies roses : effet garanti !

L'objectif de l'opération étant de sensibiliser les femmes et leur entourage à la nécessité d'un dépistage précoce dans la lutte contre le cancer du sein, du col de l'utérus et colorectal.

L'information sur le dépistage permet de sauver des milliers de vie.

Anne-Marie Lalliard, adjointe au Maire



L'équipe municipale propose un cours de gym santé pour les seniors



L'équipe municipale a souhaité offrir un cours de gym santé aux habitants retraités de la commune.

Ce cours associe plusieurs techniques douces pour les articulations. On y travaille le renforcement musculaire et notamment la musculature profonde avec le Pilates.

Le yoga nous aide à conserver notre équilibre et à vaincre notre stress à travers des exercices de respiration et méditation.

Ces cours sont animés par Frédérique Leone, éducatrice sportive diplômée d'état et adjointe au Maire.

Lieu et horaires:

Tous les mardis, à 09h00, à la Maison des associations de Monnetier.

Inscriptions: boîte aux lettres de la Mairie



Votez pour vous

Une patinoire, qu'en pensez-vous ?

L'aménagement de nos villages est essentiel pour nous tous.

Nous étudions actuellement le projet d'achat d'une patinoire d'occasion, en très bon état.

- Dans un souci écologique, il s'agirait d'une patinoire synthétique, ce qui éviterait toute surconsommation d'énergie.
- La patinoire étant synthétique, elle pourrait être utilisée durant toutes les saisons.
- Le coût d'entretien d'une telle patinoire est très raisonnable et la commune pourrait prendre en charge cette dépense.
- Elle serait démontable et pourrait être installée facilement à divers emplacements de nos villages.
- Elle pourrait être utilisée par tous les habitants de la commune, et périodiquement mise à disposition des écoles communales.
- Une partie du projet serait financée par la location de patins.
- Le prix : 15'000 € pour une surface de 10x10m.

Vous pouvez nous communiquer un simple « Je suis pour/contre cette idée » ou exprimer de manière plus détaillée votre point de vue.



Déposez vos réponses, vos commentaires, dans l'une des boîtes à idées installées dans nos villages:

A Mornex, devant la Mairie
A Monnetier, devant la salle des associations
A Esserts-Salève, devant l'école du pont du loup
A Naz, à proximité du lavoir.



Par mail: vos.idees@monnetier-mornex.com



POUR ou CONTRE le projet de patinoire ?
Nous attendons vos réactions jusqu'au 15 février 2021 !



Les commissions municipales, mises en place lors du conseil municipal en juin 2020, sont prioritairement chargées d'étudier les dossiers à soumettre au conseil municipal. Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence. M. le Maire, Raphaël CESANA, est président de droit de chacune d'elles.

• Commission vie locale, Sport et Loisirs

Vice-Président : Christophe BOYER

Membres : Karinne BRENTAN, Ludovic WISZNIEWSKI, Messan ATIKOSSIE, Edith DOREY, Frédérique LEONE, Anne-Marie LALLIARD, Laurent CHIORINO

Parmi ses différentes actions, en collaboration avec les associations, la commission réalise et diffuse le répertoire des associations et le calendrier annuel des manifestations. Elle apporte un soutien matériel et humain pour l'organisation des différents événements organisés sur la commune. Elle veille à la bonne application du planning d'utilisation des différentes infrastructures sportives pour les activités scolaires et associatives. Elle réalise des projets dans une perspective d'avenir en s'assurant du respect de la réglementation.

• Commission Affaires Scolaires et jeunesse

Vice-Président : Marc CHAPELLE

Membres : Karinne BRENTAN, Frédérique LEONE, Christophe BOYER, Alexis ROUX

Chargée des relations avec la crèche et les écoles maternelle et élémentaire, cette commission municipale met tout en œuvre pour favoriser la vie scolaire des élèves de la Commune et de leurs parents. Elle cherche notamment à assurer un service périscolaire de qualité avant, pendant et après l'école, ainsi que pendant les périodes de vacances scolaires. Dans la démarche participative voulue par les élus, elle met tout en œuvre pour être à l'écoute des différents usagers, leur donnant la possibilité d'exprimer leurs besoins et de donner leur avis sur les questions liées à la vie scolaire. S'appuyant sur le travail des autres commissions, elle promeut auprès des instances scolaires l'écoresponsabilité, ainsi que la connaissance de la nature environnante, de l'histoire et du patrimoine des villages de la Commune.

• Commission Bâtiments - Voirie

Vice-Président : Christophe AUGUSTIN

Membres : Christophe BOYER, Ludovic WISZNIEWSKI, Régis LAMURE

La commission étudie les travaux d'entretien à réaliser sur les bâtiments communaux, l'éclairage public, la signalisation de la commune afin de les maintenir en bon état de fonctionnement et propose de nouveaux investissements permettant d'améliorer les bâtiments existants. Elle étudie également les demandes formulées par les habitants et propose au conseil municipal les travaux d'entretien nécessaire au bon état des voies communales.

• Commission Information et participation des habitants

Vice-Président : Laurent BELLINI

Membres: Ludovic WISZNIEWSKI, Justine BEAUJOUAN, Silvia IUNCKER-GOMEZ, Candice CAPLAN, Valentina SCHWARTZ, Cyril MORITZ, Anne-Marie LALLIARD, Frédérique LEONE

Groupe de travail ayant pour objectif de centraliser la communication externe de la mairie et de guider le Conseil Municipal sur les outils de démocratie participative à développer pour améliorer d'une part son fonctionnement interne et d'autre part son ouverture vers les administrés.

• Commission Environnement et sécurité

Vice-Présidente : Frédérique LEONE

Membres: Frédérique LEONE, Laurent BELLINI, Ludovic WISZNIEWSKI, Christophe AUGUSTIN, Christophe BOYER, Régis LAMURE, Badia CHALEL

La commission Environnement traite les questions d'aménagement du cadre de vie (espaces verts, jardins partagés...) et s'engage dans une démarche de développement durable (Agenda21), de protection de la faune et de la flore (LPO). La commission Sécurité relève les propositions et les inquiétudes des habitants en matière de sécurité routière et de bruits. Elle adapte également son plan communal de sauvegarde à l'échelle de NOTRE commune pour une bonne gestion des événements naturels, technologiques ou sanitaires.

• Commission Culture et patrimoine

Vice-Présidente : Justine BEAUJOUAN

Membres: Marc CHAPELLE, Frédérique LEONE, Régis LAMURE, Laurent CHIORINO

La commission culture et patrimoine suit et soutient les initiatives et manifestations culturelles se déroulant sur le territoire de la commune, tout en étant force de proposition pour mettre en place différentes actions ou projets à caractère culturel. Elle a également pour but de mettre en place et soutenir des initiatives permettant de préserver et mettre en valeur son patrimoine, qu'il soit culturel, naturel ou immatériel.

• Commission Finances

Vice-Président : Jérôme GUADAGNINO

Membres: Ludovic WISZNIEWSKI, Régis LAMURE, Laurent BELLINI, Christophe AUGUSTIN

La commission Finances a pour but de garantir l'information financière dans le respect des obligations légales. Elle est garante de l'établissement du budget ainsi que de la présentation des comptes de fonctionnement et d'investissement. La gestion de la trésorerie est également un élément majeur de sa mission. Sa démarche doit être une aide aux prises de décisions du conseil municipal.

• Commission Urbanisme

Vice-Président : Christophe AUGUSTIN

Membres: Frédérique LEONE, Laurent BELLINI, Ludovic WISZNIEWSKI, Régis LAMURE, Edith DOREY, Messan ATIKOSSIE, Karinne BRENTAN

La Commission urbanisme a en charge un travail d'étude et de préparation sur toutes les thématiques et dossiers en lien avec les questions d'Urbanisme et d'Habitat sur lesquels elle émet un avis consultatif.

• Commission Relations extérieures

Vice-Président : Ludovic WISZNIEWSKI

Membres: Marc CHAPELLE, Silvia IUNCKER-GOMEZ, Badia CHALEL, Christophe BOYER

Le but de cette commission est d'analyser, synthétiser et rapporter à l'exécutif ainsi qu'aux citoyens les projets, enjeux et décisions qui sont prises dans les établissements publics de coopération intercommunale, les syndicats mixtes, les pôles métropolitains, les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et d'autres formes de coopération intercommunale, comme les ententes, conventions et conférences intercommunales. Notre proximité avec la Suisse nous oblige aussi à développer et entretenir des relations transfrontalières. Afin de pouvoir rester maître du développement de notre commune il est indispensable de comprendre et d'intégrer le fonctionnement de toutes ces structures.

• Commission Entreprises, commerces et artisanat

Vice-Présidente : Karinne BRENTAN

Membres: Ludovic WISZNIEWSKI, Christophe BOYER, Alexis ROUX

Nous avons créé cette commission afin de soutenir les artisans, commerçants et entreprises de la commune dans leur création, développement et pérennisation. Nous voudrions proposer à nos habitants, une offre locale, la plus large possible et adaptée à leurs besoins.



SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2020

Le Conseil municipal :

- DÉCIDE des ouvertures de crédits budgétaires avant le vote du budget primitif 2020
- FIXE le montant du loyer par cabinet médical à la Marjolaine
- DÉCIDE de transformer le poste d'agent de maîtrise territoriale en poste d'adjoint technique territorial
- DEMANDE l'attribution d'une subvention exceptionnelle à «l'harmonie REIGNIER-ESERY»
- SOUTIENT la Société d'Economie Alpestre à hauteur de 60 €

SÉANCE DU 10 MARS 2020

Le Conseil municipal :

- APPROUVE le Compte Administratif de l'année 2019
- APPROUVE le Compte de Gestion 2019
- DÉCIDE à L'UNANIMITÉ de ne pas changer les taux des trois taxes directes pour l'exercice 2020 :

Taxe d'Habitation : 12,17
Taxe Foncière (bâti) : 14,69
Taxe Foncière (non bâti) : 48,32

- APPROUVE À L'UNANIMITÉ le Budget Primitif pour l'année 2020.
- DÉCIDE de ratifier une participation financière de 5 869 € au G.L.C.T. Téléphérique du Salève.
- ACCEPTE le don de 1 250 € émanant de l'Association «Tennis Club des Salèves» à la Commune

SÉANCE DU 23 MAI 2020

Le Conseil municipal :

- ÉLIT Raphaël CESANA en tant que maire
- DÉCIDE de fixer à 5 le nombre d'adjoints
- ÉLIT :
 - 1er adjoint Ludovic WISZNIEWSKI
 - 2e adjoint Frédérique LEONE
 - 3e adjoint Christophe AUGUSTIN
 - 4e adjoint Anne-Marie LALLIARD
 - 5e adjoint Christophe BOYER

SÉANCE DU 10 JUILLET 2020

Le Conseil municipal :

- ÉLIT les délégués et leurs suppléants en vue des élections sénatoriales
- FIXE le montant des indemnités de fonction du Maire, des Adjoints au Maire et des Conseillers municipaux
- PROCÈDE à un nouveau calcul des loyers des cabinets professionnels du Pôle santé de la Marjolaine

SÉANCE DU 27 AOUT 2020

Le Conseil Municipal :

- PROPOSE une liste de 32 personnes appelées à siéger à la CCI
- NOMME un référent « sécurité routière »
- S'OPPOSE au transfert automatique de la compétence en matière de Plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale
- FIXE des tarifs des services « restauration scolaire » « garderies périscolaires », « accueil de loisirs » pour l'année 2020/2021
- ACTUALISE des postes au service périscolaire
- AUTORISE Mr le Maire pour signer l'acte d'échange de terrain avec un particulier « Chemin de chez Drevoux » à Esserts-Salève
- DONNE un avis favorable à la création d'un logement d'urgence et d'en étudier la faisabilité
- VOTE favorable à la gratuité du loyer hors charges pour un logement pendant une année au profit du médecin qui exercera au pôle santé la Marjolaine

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2020

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE le règlement intérieur du conseil municipal de Monnetier-Mornex
- DÉCIDE de confier au Maire une liste de délégations pour le mandat 2020/2026 et PRECISE que le Maire doit rendre compte des décisions prises au titre de ces délégations à chaque réunion obligatoire du conseil municipal, soit au moins une fois par trimestre
- S'OPPOSE au transfert automatique de la compétence en matière de Plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale
- AUTORISE Mr le Maire à signer la convention territoriale globale liant la CAF, la CCAS, et la commune de Monnetier-Mornex pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2023 et de signer tout document financier s'y rapportant
- ACTUALISE la redevance d'occupation du domaine public communal pour les ouvrages de distribution de Gaz naturel
- VALIDE la gratuité des repas pour les agents du périscolaire et les Atsem intervenant sur le temps de midi
- DÉCIDE de mettre en place une remise gracieuse du loyer du cabinet du psychologue
- VALIDE l'actualisation des postes au service périscolaire
- VALIDE la transformation d'un poste d'Adjoint Administratif 2ème classe en poste d'Adjoint Administratif
- DÉCIDE de donner un avis favorable au retrait de terrains du territoire de chasse de l'ACCA au titre des articles L.422-10 5° et L.422-14 du code de l'environnement
- APPROUVE le plan de formation mutualisé collectivités de moins de 50 agents pour la période 2020-2022
- DÉCIDE de valider les modalités de calcul des charges locatives de l'appartement de la maison des associations.
- DONNE un avis favorable sur l'opposition de la prescription de la retenue de garantie à la Sté Delucinge
- DÉCIDE de procéder au virement de crédits budgétaires



En avant pour la première commune LPO de France



REFUGES LPO (Ligue de la Protection pour les Oiseaux)

Un des objectifs de mandat s'oriente sur la protection de notre patrimoine environnemental.

Nous avons l'ambition et le devoir de préserver la biodiversité sur notre commune et notamment sur le Petit Salève qui est déjà en zone NATURA 2000 et pourvu d'un arrêté préfectoral pour le biotope qui interdit la destruction, l'arrachage et l'enlèvement de toute espèce végétale.

http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/9020Ad01_cle5e8936.pdf

Afin d'englober la commune toute entière, d'impliquer et de sensibiliser les citoyens, les associations de notre commune dans cette démarche éducative et responsable, nous avons décidé de créer un refuge LPO (dont la convention a été signée début septembre) qui offrira la possibilité de mettre en place des méthodes de gestion de sites (bords de routes, jardins partagés...) respectueuses des équilibres écologiques.

La LPO se charge également de former et conseiller les agents techniques pour la mise en oeuvre des actions.

Par définition, un refuge LPO est une zone de quiétude pour la faune et la flore sauvages, c'est-à-dire un périmètre sur lequel les dérangements sont proscrits.

C'est pourquoi les promeneurs seront invités à rester sur les sentiers et la chasse ne sera plus autorisée sur le petit Salève; qui deviendra un lieu d'observation, un site pédagogique.

CHARTRE DE LA LPO:

Principe 1: Créer des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages

Principe 2: Renoncer aux produits chimiques

Principe 3: Réduire l'impact sur l'environnement

Principe 4: Faire du refuge LPO un espace sans chasse (Petit Salève)

Grâce aux échanges entrepris, la LPO a annoncé que nous serons le premier refuge à l'échelle communale de France

La LPO réalisera ce printemps un diagnostic écologique, un inventaire naturaliste sur la faune et la flore et remettra une proposition de plan de gestion. Elle accompagnera la commune dans cette démarche que nous espérons pouvoir partager avec les administrés sous forme d'ateliers (création d'hôtels à insectes, mangeoires, plantations d'arbres à papillons, compost et bien d'autres choses..).

Par ailleurs, la LPO vous proposera si vous le souhaitez des idées pour améliorer votre jardin ou balcon afin de créer des milieux favorables à la faune et la flore.

N'hésitez pas à contacter la commission Environnement. frederique.leone@monnetier-mornex.com ou via la boîte aux lettres de la mairie.

Une inauguration aura lieu sous forme de fête ce printemps. Tous les habitants de notre village Monnetier-Mornex-Esserts Salève-Naz seront les bienvenus.

<http://www.lpo-auvergne.org/>

<http://haute-savoie.lpo.fr/>

Texte: Frédérique Leone, adjointe au Maire, responsable de la commission Environnement et Sécurité



1,2, TRI...

Depuis que l'homme s'est sédentarisé et a commencé à se rassembler dans les villes, la gestion des déchets a fait partie de ses préoccupations politiques.

Près d'un siècle et demi après l'invention d'Eugène Poubelle, cette problématique reste centrale.

A l'heure où l'accès à l'information n'a jamais été aussi simple, il est sans doute nécessaire de faire un peu de...tri.

Mais quel est l'intérêt de trier ses déchets ?

C'est l'une des manières d'éviter que l'on gaspille, à tour de bras, les emballages des produits que l'on consomme, et de pouvoir les valoriser dans un circuit de recyclage dédié.

Évidemment, l'achat de produits en vrac, par exemple, intervient à la source même dudit gaspillage mais c'est un autre sujet.

Des efforts significatifs ont été faits depuis les 30 Glorieuses et leur insouciance candide, aussi bien au niveau des collectivités locales que de leurs administrés. Ce qu'on voyait comme un délire de bobos écolos est peu à peu devenu un réflexe citoyen même si l'on peut toujours faire mieux.

Viser la perfection peut sembler ingénu mais si l'on peut convaincre en chemin de nouveaux adeptes, l'objectif n'en est que des plus louables.

Cette photo, prise à Mornex...

Cette photo prise à Mornex, il y a quelques semaines, montre malheureusement que certains ont tout faux et prouve qu'il y a encore pas mal de boulot en amont afin d'éviter que ce genre de comportements perdure. Pour information, les articles R.632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent les dépôts de déchets sauvages d'une amende allant jusqu'à 1500 €.

Les dépôts sauvages de déchets sont interdits car ils sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent également une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

Sans vouloir rentrer dans les détails des filières de recyclage propre (un peu facile, j'avoue...NDA) à chaque matériau, il est important de s'intéresser au processus de valorisation de ceux-ci dans les centres de tri.

À Monnetier-Mornex-Esserts-Salève, c'est le Syndicat Intercommunal de gestion des Déchets du Faucigny Genevois qui se charge de cette tâche. Sa compétence s'étend également au Pays Bellegardien, Pays de Gex, Usses et Rhône, Haut Bugey et Rumilly Terre de Savoie.

Trois axes de valorisation y sont organisés :

- La valorisation matière par recyclage
- La valorisation organique par compostage
- La valorisation énergétique par incinération



Photo fournie par monsieur Christophe Augustin, adjoint au maire et responsable de la voirie

Je vous invite à aller consulter leur site internet pour en savoir plus.

Le SIDEFAGE est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) : sa compétence est donc partagée entre plusieurs communes.

À notre échelle, les communes d'Arbusigny, Arthaz, La Muraz, Monnetier-Mornex-Esserts-Salève, Nangy, Pers-Jussy, Reignier-Esery et Scientrier se sont regroupées au sein de la Communauté de Communes Arve et Salève. Loin d'être des ogres avides d'avaler et restreindre les champs d'action des communes, les intercommunalités agissent notamment dans des domaines où le budget d'une municipalité serait, littéralement, englouti par les compétences ainsi déléguées.

C'est particulièrement le cas dans la gestion des déchets qui nécessite des investissements colossaux. Vous trouverez sur le site de l'intercommunalité l'étendue de ses missions plus en détail.

Sources: sidefage.fr; arve-saleve.fr; syctom-paris.fr

Texte: Laurent Bellini, conseiller municipal, vice-président de la commission information

INFOS PRATIQUES: Si un des conteneurs est plein lorsque vous déposez vos ordures, n'hésitez pas à appeler le SIDEFAGE au 04 50 56 67 30 pour leur signaler.



La tradition du battage à l'ancienne



En 1920, à Grande-Pièce, Mornex

Il y a bien longtemps que du blé n'avait pas poussé sur la commune et sûrement plus encore qu'il n'avait pas été battu sur place. C'est une équipe de passionnés de matériel agricole à l'ancienne, menée par Raphaël Cesana, collectionneur depuis ses 12 ans, et composée de Roland Mouchet, Eric et Jérôme Frossard, qui a battu le blé près du stade de foot de Monnetier le 12 septembre dernier. En raison de l'épidémie de Covid, aucune annonce officielle n'a pu être faite, mais, attirés par le bruit, un certain nombre de curieux de tous âges sont venus assister au spectacle.

Pour l'occasion, c'est une batteuse de 1918 de l'entreprise allemande Lanz de Mannheim qui tenait le rôle principal de la scène. Ses courroies étaient entraînées par un tracteur Lanz Bulldog, un modèle rare de 1929. A la suite de la batteuse tournait une presse à fil de fer Brouhot de 1930, fabriquée en France à Vierzon. La journée a été intense pour l'équipe qui a dû trouver les réglages adéquats pour faire fonctionner cet impressionnant ensemble de 21 m de long pour sortir les grains de blé d'un côté et les bottes de paille de l'autre. C'est dans la poussière de la paille et la bonne humeur que s'est déroulée l'opération qui a rappelé des souvenirs mémorables à quelques aînés présents qui racontaient que juste après-guerre la batteuse restait environ deux semaines rien qu'à Monnetier.

En espérant que cet événement puisse perdurer et trouver son public l'année prochaine, toute l'équipe reste motivée !

Texte et images: Candice Caplan, membre de la Commission Information



En 2020, à Monnetier



Dons de mémoire: qu'est-ce que c'est ?

Nous perdons chaque jour une somme de connaissances sur l'histoire de notre territoire. Cette perte est irréversible. Une mémoire s'éteint, les souvenirs avec...

Un ancien lavoir est détruit, il ne sera jamais reconstruit. Une fuite dans le toit et adieu les photos de famille. Des bâtiments anciens perdent leur caractère pour des raisons esthétiques ou de rénovation et d'aménagement pratique. Notre passé ne pourra plus être transmis aux générations futures.

Dans le cadre de la sauvegarde de notre patrimoine et de notre culture locale, l'association "La Salévienne" est à la recherche de tous documents, photos ou autres afin de constituer un dossier par village du territoire Salévien. La Salévienne, association créée en 1984, fait partie des sociétés savantes depuis septembre 2000.

La Salévienne compte environ 250 membres, tous passionnés d'histoire

Son objectif est de valoriser la mémoire régionale et locale, en protégeant le patrimoine et en diffusant ses connaissances. Des dons de mémoire ont déjà été mis en place par la Salévienne sur Saint-Julien-en-Genevois et plusieurs villages des Bornes. Nous souhaitons vivement que la commune de Monnetier-Mornex Esserts-Salève puisse bénéficier de cette expérience.

Les dons de mémoire existent pour exprimer et partager vos souvenirs, pour graver l'histoire de votre famille, de votre village, de votre région.

Afin d'illustrer vos récits, vous pouvez apporter des photographies, des documents (lettres, actes notariés, documents familiaux). Nous vous proposerons des thématiques différentes comme l'école, les fêtes de famille (noces, baptêmes, fiançailles, etc.), les repas et la cuisine, les vêtements, le petit patrimoine, les outils, et la liste n'est pas exhaustive!

Qu'allons-nous faire de toutes ces connaissances ?

Dans un premier temps les protéger en scannant vos documents et enregistrant vos témoignages (bien entendu, nous prendrons grand soin de vos documents et vous les restituerons rapidement). Ces informations recueillies peuvent ainsi être mises à la disposition d'historiens, de chercheurs, d'étudiants et de passionnés en tous genres.

Quand nous aurons récolté suffisamment de données, nous serons en mesure de restituer l'histoire de la commune et de ses habitants par le biais de lectures, d'expositions temporaires, de brochures simples, d'un article dans le journal communal ou local, et pourquoi pas, une étude de nos villages (monographie) telle que Dominique Bouverat l'a écrite pour Andilly.

De nombreux documents sont dispersés ou sont jetés ou abandonnés après le départ de nos anciens, par manque d'intérêt ou de connaissance. Nous serions très reconnaissants qu'ils soient conservés, ou versés au fonds des Dons de mémoire de la commune.

Nous vous invitons aussi à prendre la mesure du passé lors de la restauration des maisons anciennes.

Pour information, vous pouvez consulter le site de La Salévienne : <http://la-salevienne.org/>

Nous comptons vivement sur vous pour partager vos souvenirs, connaissances et documents. Merci de nous contacter par mail: memoires@monnetier-mornex.com

Texte: Pascale Hollande et Candice Caplan, membre de la Commission Information

D'après:

- un texte pour la Salévienne de Nadine Cusin et Nathalie Debize.
- Lorelei JAUNIN et Nathalie DEBIZE, 2018, Contributions à l'inventaire du patrimoine bâti et du patrimoine immatériel du Salève, Archives des Sciences 70, pp. 121-128.

C'est l'Unesco qui a adopté le 17 octobre 2003 la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel - ou patrimoine vivant -, source principale de notre diversité culturelle et qui est défini ainsi :

"On entend par patrimoine culturel immatériel les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la présente Convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable."

La Convention définit des domaines dans lesquels le patrimoine immatériel peut se manifester:

- les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ;
- les arts du spectacle ;
- les pratiques sociales, rituels et événements festifs ;
- les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ;
- les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.



Le petit patrimoine: il a tout d'un grand !

Pour faire mieux encore découvrir son territoire, la commission Culture et Patrimoine s'est engagée dans la valorisation du petit patrimoine bâti communal au travers d'un projet participatif qui ne manquera pas d'éveiller la curiosité de ses habitants.

Souvent méconnu, le petit patrimoine est aussi appelé patrimoine vernaculaire - du latin vernaculus signifiant « de la maison, domestique, indigène » et par extension « qui est propre à une région, un pays, à ses habitants ».

Il est défini comme suit selon la proposition de Vieilles maisons de France : « il s'agit de l'ensemble des constructions autrefois utilisées dans la vie quotidienne et situées surtout dans les villages, les bourgs ou les petites villes.

C'est le cas des bornes historiques, canaux d'irrigation, chapelles, croix de chemin, fontaines, fours à pain, lavoirs, moulins, oratoires, ponts ruraux... ».

Autant d'éléments disséminés dans l'espace commun qui ramènent à un passé plus ou moins proche et composent la mémoire et l'identité locales. En raison de la pression démographique et du réaménagement constant de leurs réseaux de voirie, ce petit patrimoine bâti a généralement disparu des villes.

Les différentes catégories du petit patrimoine

Le petit patrimoine bâti se distingue en plusieurs catégories :

- Le patrimoine religieux
- Le patrimoine lié à l'eau
- Le patrimoine lié à la vie agro-pastorale
- Le patrimoine lié au cheminement

Même si l'usage de ces éléments a aujourd'hui perdu du sens, que les pratiques ont évolué, ces anciens pôles de sociabilisation sont des témoins culturels qui peuvent toujours servir de support pédagogique et décoratif à nos paysages.

L'importance du patrimoine religieux dans le territoire témoigne de la ferveur religieuse qui accompagnait la difficile vie d'autrefois dans nos campagnes et montagnes.

L'imprégnation de la religion chrétienne de culte catholique romain a connu un accent singulier après le retour de la Savoie au royaume de Piémont Sardaigne en 1815 : "Sous l'impulsion du Buon Governo de Turin, la Savoie a été soumise à un régime cultuel sévère qui avait pour but, non pas de la punir, mais de la faire se repentir des impiétés commises pendant la Révolution Française.

C'est alors que se sont multipliées les "missions", suivies de constructions de chapelles et d'oratoires et surtout d'érection de croix.", de même que les rogations (prières publiques et processions faites pour attirer sur les champs la bénédiction de Dieu).



Photo: Candice Caplan

Les anciennes ferrures de la porte de l'église de Monnetier ont été remises en place en simple décoration sur la nouvelle porte.



Les croix sont vouées à apporter la protection des habitants et des voyageurs. De plus, elles rappellent un événement pour la paroisse, marquent une halte pendant les processions religieuses et servent de point de repère.

Érigée près des champs, la croix invite à la prière et à la protection des récoltes. Au sommet d'un mont, elle étend la protection divine sur la vallée située en contrebas. Installée à un carrefour, la croix incite à la prudence car ces endroits ont de tout temps été entourés de mystères; dans les croyances anciennes, on pensait que diables et sorciers se retrouvaient là pour célébrer leurs sabbats. Il fallait se concilier avec ces mauvais génies afin de conjurer leurs effets maléfiques. C'est pourquoi on élevait aux carrefours des statues, des autels, voire des croix...

De façon symbolique, une croix placée à la croisée de chemins peut également faire s'interroger sur les choix à prendre dans sa vie pour prendre la bonne voie.

En 2015, le petit patrimoine bâti communal a fait l'objet d'un inventaire qui sert de base au projet actuel.

Le projet participatif consiste à inviter les habitants à se réunir auprès d'un objet du petit patrimoine avec leurs outils pour partager un moment convivial en le mettant en valeur (nettoyage de l'élément et de ses abords).

Il ne s'agit évidemment pas de faire du gros œuvre mais plutôt d'entretien (brossage des mousses...), de réfection (peinture...) et de mise en valeur (fleurissement par exemple).

A la une...

Aujourd'hui, focus sur la croix de Mornex, à l'angle de la rue de la Marjolaine et du chemin de la Vie de la Croix, à l'entrée du parc de la Villa Leirens.

Son emmarchement est à deux degrés, sans socle, avec un fût à section carrée portant la croix à proprement parler en ferronnerie très oxydée. Le fût est gravé sur la partie haute de l'inscription AVE CRUX (en latin, « Salut croix »), au centre d'une croix simplifiée et au bas de l'inscription MISSION 1958.

Cet élément a été sélectionné en premier car au vu du contexte sanitaire, nous ne pourrions pas organiser comme initialement voulu une rencontre commune et que cet élément requerrait à priori peu de bras. Ce sera donc un comité restreint de membres de la commission patrimoine qui nettoiera la pierre et passera la croix à la peinture anti-rouille.

Si vous possédez des documents anciens relatifs à cette croix ou que vous souhaitez nous laisser un témoignage, nous en serions ravis.

Nous vous invitons à nous contacter par le biais de cet email : memories@monnetier-mornex.fr ou en laissant vos coordonnées à la mairie. Merci d'avance !

Texte et image: Candice Caplan



Sources bibliographiques:

- Dufournet Paul, L'art populaire en Savoie, Ed. Christine Bonneton, 1981.
- Mugnier Yves, Chamonix Mont-Blanc, Architectures de la Vallée, petit patrimoine, 2006.
- Raulin Henri et Devos Roger, ouvrage collectif sous la direction de Jean Cuisenier, Les Sources régionales de la Savoie. Ed. Fayard, 1979.
- Trosset Jean-Pierre, Les croix de Savoie Ed. Jean-Pierre Trosset, Lépin le lac, 1993.
- Van Gennep Arnold, La Savoie, Ed. Curandera - coll. Traditions, 1991.



Affaires scolaires et jeunesse

Après l'installation du nouveau Conseil Municipal le 23 mai, dans le contexte extrêmement particulier de la crise sanitaire et du confinement, le nouvel exécutif s'est retrouvé rapidement dans le vif du sujet, ayant à gérer plusieurs décisions importantes, dans un délai très court, pour le bien-être des habitants.

Dispositif 2S2C

Parmi celles-ci, suite au décret du 1er juin l'autorisant, le service périscolaire de la commune a mis en place un dispositif 2s2c (pour sport, santé, culture et civisme). Ainsi, les parents devant retourner travailler ont pu trouver une solution de garde pour leurs enfants les jours où ils n'étaient pas accueillis dans les écoles. Monnetier-Mornex a été une des rares communes de France à le faire. La salle communale de Monnetier est choisie pour ce dispositif, pour l'espace qu'elle propose et pour sa proximité avec le terrain de football, permettant aux enfants de s'ébattre à l'extérieur dans un cadre protégé.

Parallèlement, il a fallu assumer les nettoyages réguliers des écoles en lien avec le protocole sanitaire, et assurer la cantine dans les deux écoles. Or, à Monnetier, il n'y avait pas de cantine. Le fait que le prestataire servait dans cette période des repas froids a permis néanmoins d'organiser un accueil de midi sur Monnetier pour les enfants de l'école maternelle et de l'école primaire.

Un flou ayant régné dans les inscriptions sur le portail du périscolaire, une gestion au jour le jour, par mail, a dû s'organiser, fort heureusement sans problème.

Le 22 juin, suite à l'annonce par le gouvernement de la réouverture des écoles, après deux semaines de fonctionnement, le dispositif s'est arrêté. Mais l'expérience à Monnetier a montré que l'installation d'une cantine avait du sens, ce qui a d'ailleurs été soutenu par les représentants des parents lors des conseils d'école qui ont eu lieu en fin d'année scolaire.

Fête des écoles

Le 29 juin, bien que nous ayons eu une interdiction formelle d'organiser une fête des écoles, M. le Maire a distribué des cadeaux aux enfants sortants de CM2 (et donc quittant la commune pour la suite de leur scolarité) lors d'une cérémonie en comité très réduit, et ce sur les deux lieux.

Crèche des Petits Loups

La commission scolaire a également soutenu la mise en place d'une infrastructure permettant de chauffer en hiver et de rafraîchir (et bien faire circuler l'air) en été dans la crèche des petits loups. Les travaux devraient être effectués durant les prochaines vacances de Noël et de Nouvel An.



Cantine scolaire

Le projet « Cantine à Monnetier » a été développé durant l'été, de sorte que celle-ci a pu être fonctionnelle dès le jour de la rentrée scolaire. Des travaux ont été effectués pour que la cuisine de la salle communale de Monnetier respecte les normes officielles.

Parallèlement, la direction du périscolaire et les membres de l'exécutif ont réfléchi ensemble au développement d'un service « self », permettant une gestion plus fluide de la fréquentation des deux cantines tout en rendant plus autonomes et responsables les enfants.

Accueil d'été

Actuellement, la commission des affaires scolaires et le service périscolaire planchent ensemble sur la mise en place d'un accueil d'été. Un sondage auprès des parents d'élèves en octobre montre que près de 95 % des parents y sont favorables (à la question : « Pensez-vous que la Mairie devrait développer un accueil d'été pour les enfants de la commune ? », 81 réponses ont été « oui » contre 6 « non »). Pour anticiper sur un potentiel taux d'occupation, nous avons demandé aux parents quand ils confieraient leur(s) enfant(s) à ce service. 27 parents souhaiteraient confier leur enfant durant tout le mois de juillet, 33 (en plus de ces 27) les deux premières semaines de juillet, et 3 en plus seulement la première semaine de vacances. De même, 16 familles aimeraient que leurs enfants soient accueillis tout le mois d'août, 31 de plus les deux dernières semaines d'août, et 11 de plus la dernière semaine. Nous avons donc 47 familles qui inscriraient leurs enfants pour les deux dernières semaines d'août, et 58 pour la dernière semaine.

Sur la base de ces résultats, nous envisageons de développer un accueil d'été qui permettrait la prise en charge d'enfants les 4 dernières semaines de juillet, et les deux dernières semaines d'août. La commission des affaires scolaires et de la jeunesse prévoit de présenter ce projet pour validation au Conseil Municipal au plus tard en février, pour ouvrir les inscriptions dès début mars.

Texte: Marc Chapelle, délégué aux affaires scolaires



Mozart l'enchanteur au Victoria Hall

Le jeudi 15 octobre, les élèves des classes de CM1-CM2 de l'école du pont du loup de Monnetier-Mornex ont pris le car direction Genève pour assister à un concert donné par l'orchestre symphonique de la Suisse Romande sur le thème de Mozart au Victoria Hall.

Nous avions tous hâte d'écouter en vrai les musiques que nous avons travaillées en classe telles que l'ouverture de la flûte enchantée, le 1er mouvement de la symphonie n°40 et le 3ème mouvement du concerto pour hautbois composées par Wolfgang Amadeus Mozart ainsi que la symphonie des jouets écrite par son père Leopold Mozart.



Nora Cismondì, première hautboïste solo de l'OSR qui interprète le 3e mouvement du Concerto pour hautbois



Elèves de CM1 - CM2 de l'école du pont du Loup

Arrivés sur place, on nous a installé juste devant la scène, tout près des musiciens. Nous étions tous émerveillés par la décoration dorée, les peintures au plafond, ainsi que des instruments que l'on voyait pour la 1ère fois. Une femme déguisée en Mozart, nous a présenté chaque morceau. Elle portait une perruque et un habit rouge comme à l'époque du compositeur. Un concert à ne pas manquer qui restera dans nos mémoires.

Texte et photos: élèves de Camille Bousser, enseignante à l'école du pont du Loup



Plafond de la salle de concert du Victoria Hall



Petit retour historique sur l'association Tourisme et Loisirs

L'association dénommée "Office du tourisme" a été créée le 5 décembre 1983, à l'initiative de Madame Claude Weber.

Dans le premier compte rendu que nous avons retrouvé dans les archives, sauvées de l'incendie de 2016, la présidente Camille Grobon raconte la préparation de la fête du 8 mai et de l'élection de Miss Salève avec le bal, le festival de musique, la farfouille, le concours des maisons fleuries et de la plus grosse courge.

En 1986, Claude Weber prend le relais de la présidence. Grâce aux dons des particuliers et le soutien de la commune, des dépliants sont imprimés pour annoncer la journée sportive en juin, tournoi de tennis et pétanque, cross, course pédestre. Les réunions ont lieu à l'Aérium Bellevue ! Un guide des sentiers est à l'étude.

En 1987, une journée rétro avec les pompiers d'Annemasse et défilé de voitures anciennes, audiovisuel sur le téléphérique du Salève, lâché de ballons et bal costumé et journée de Jeux intercommunaux en septembre.

Le cahier de comptes-rendus se termine en 1989.

Monsieur Nava Pierre, Mesdames Julia Lahure et Elodie Bazin ont assuré tour à tour la présidence. Pour compléter nos archives, nous recherchons tout document ou témoignage pouvant nous permettre de faire le lien avec la structure actuelle « Tourisme et Loisirs ».

L'équipe en place aujourd'hui, composée de Claudine, Malvina, Marie, Mathilde, Edith, Sébastien, Etienne et Jacques met tout en œuvre pour assurer la continuité de l'association renommée « Tourisme et Loisirs » en 1991. (selon nos archives orales).

Peinture avec Hervé, boxe avec Cédric, renforcement musculaire et Pilates avec Sébastien, yoga avec Frédérique et capoeira avec Mestre Cleber pour les loisirs.

Archives de l'Assemblée Générale du 29 mars 1985:

Assemblée générale du 29 Mars 1985

- remerciements de la présidente aux membres du comité
- élection du nouveau bureau

se présentent:

Weber Claude, Heuvelot Michèle, Huret Maryse, Wiszniewski Marie-Claire, Grobon Camille, Mathieu Germaine, Huchon Roland, Hugel Elane, Buffler J., Zampese Patricia, Garin Laurel Michèle.

24 votants:

élus au 1^{er} tour

Weber C. 24 voix, Heuvelot 22, Huret R. 20, Wiszniewski 12, Mathieu 19, Buffler 17, Grobon 22, Garin Laurel 19, Zampese 20, Huchon 18, Hugel 18

élection du bureau : 11 votants

Présidente: Grobon C. 11 voix

Vice-Présidente: Weber C. 11 voix Wiszniewski 11 voix

Secrétaire: Garin Laurel 11. 10 voix

Secrétaire adjoint: Hugel E. 10 voix

Treasury: Heuvelot R. 11 voix

Treasury adjoint Huchon R. 10 voix

Exposition de peinture, marché de Noël et vente de sapins pour le Téléthon, farfouille dans les magnifiques jardins de la villa Leirens, participation au Salon des vins, cours de secourisme et exposés ponctuels sont la trame de nos manifestations auxquelles s'ajoutent plein de projets, sur le modèle de nos anciens : relance des maisons fleuries, de la journée sportive, concours de photos, et bien d'autres.

La réhabilitation des anciens sentiers de la commune et des communes voisines, en collaboration avec l'association « les Amis des sentiers » nous permet dès à présent de redécouvrir les paysages et les sommets environnants pour la partie Tourisme.

Pour adhérer, pour nous faire parvenir les photos et informations sur le passé de l'association, pour s'inscrire à un cours, à nos activités, pour nous aider ou nous soutenir, pour nous donner des idées, une seule adresse :

tourismeloisirs74@gmail.com.

Texte: Claudine pour l'équipe motivée de Tourisme et Loisirs



Des nouvelles de nos associations

Ensemble vocal du Salève



L'ensemble vocal du Salève a repris son activité le 5 septembre 2020.

Cette association est née en 2007 d'une rencontre de quelques personnes, autour de Laurent Chiorino et de son piano, qui avaient le désir de partager et faire entendre le répertoire choral sacré.

L'association a été constituée en 2008, actuellement nous sommes une quarantaine de choristes.

Nous avons eu le plaisir de chanter de grandes œuvres de Mozart, Bach, Fauré, Duruflé, etc. et avons toujours été accompagnés par des musiciens solistes et instrumentistes de grande qualité.

La municipalité de Monnetier-Mornex nous a toujours encouragés et soutenus et nous l'en remercions.

Nous sommes ravis de pouvoir redonner de la voix, la répétition précédente ayant eu lieu le 22 février 2020.

Nous avons des projets, seront-ils réalisés? On peut en douter! Pour Noël 2 concerts sont prévus: le 12 décembre à Collonges sous Salève et le 13 à La Muraz et nous ferons participer le public aux chants traditionnels comme d'habitude.

D'autres projets se profilent. Nous vous en ferons part quand le virus aura baissé d'intensité et permettra à tous de reprendre une vie normale.

Benedicte Garbolino, présidente.

Comité de jumelage

Dans le cadre du jumelage de notre commune avec celle de Bélâbre, la vente annuelle de fromages savoyards sur le marché de Noël de ce village berrichon était devenue une tradition. Cela faisait partie des échanges culturels comme la représentation en alternance des pièces de théâtre des troupes respectives dans la commune jumelée. Ces ventes permettaient de financer les coûts de fonctionnement du comité comme, par exemple, une participation aux frais de visite de la Comédie Bélâbraise.

Pour des raisons évidentes cela ne sera pas le cas cette année. En conséquence, le comité encourage la souscription à la carte d'adhérent au prix de 5 € qui pourrait vous être proposée par l'un de ses membres pour pérenniser ces échanges en attendant des jours meilleurs. Veuillez lui donner un accueil favorable.

Club des Trois Clochers de Monnetier-Mornex-Esserts



Nous sommes un club d'ainés qui se réunit tous les jeudis à la Maison des Associations à Monnetier (ancienne mairie) de 14h à 17h30 pour les jeux (Cartes, Rumicube, Dominos, Scrabble, Triomino, etc...) et terminons par une collation. Nous avons un atelier créatif un lundi sur deux de 14h à 17h ce qui nous permet d'avoir des Portes Ouvertes en fin d'année (le bénéfice de cette journée nous aide à payer les frais de transport lors de nos sorties).

Nous organisons environ 10 sorties en car par année avec visites de musées, de sites pittoresques et repas au restaurant. La cotisation annuelle en 2020 a été de 25 €. Chaque personne sera la bienvenue.

Ecole des Musiques Actuelles

L'EMA est une école de musiques actuelles proposant des cours particuliers (à partir de 7 ans, tout niveau), ainsi que des ateliers, concerts d'élèves, stages, master class, encadrements de groupes, créations de maquettes..., le but est de sensibiliser les élèves au jeu en groupe, développer leur niveau technique et leur potentiel artistique et créatif.

Tous les styles des musiques actuelles pourront être abordés en cours et en atelier :

Pop, Rock, Métal, Variété, Musique électro, Blues, Jazz, Funk, Soul, Reggae,...

Inscriptions durant toute l'année

Section Loisirs

- cours particuliers/groupes
- accès aux activités organisées si souhaité (stages, master class...)

Section Atelier

- cours particuliers/groupes
- accès aux activités organisées si souhaité (stages, master class...) avec tarifs préférentiels
- participation aux concerts d'élèves
- faire progresser les élèves dans une situation concrète de jeu en groupe (ateliers)
- sensibilisation à la scène et au public.

Christophe Laureau

Joyeux lurons du Salève

C'est le cœur lourd que la troupe de théâtre avait dû annuler toutes les représentations prévues dès le 15 mars 2020 dans la commune mais également dans les communes voisines et à Bélâbre dans l'Indre, notre commune jumelée. Les Joyeux Lurons ont choisi de reporter à 2021 la représentation de la pièce initialement prévue pour ce printemps intitulée, comme une prémonition, « Au bout du rouleau ».

Devant l'incertitude du calendrier des manifestations à venir, nous ne sommes pas encore en mesure de vous donner des dates mais nous vous tiendrons informés dès que possible afin de retrouver avec bonheur notre chaleureux public.



Photo: Steeve Luncker-Gomez

Labo M Créations florales

A vos fleurs, prêts, partez !

LABO M, plus qu'une boutique de fleurs, est avant tout un laboratoire de créations florales.

Originaire de l'arrière-pays niçois qu'elle chérit tout particulièrement, Maud, architecte paysagiste de formation, a vite compris que la fleur était sa passion et qu'elle souhaitait lui trouver une place centrale dans sa vie. "C'est une matière première incroyable", me dit-elle.

Après s'être formée à Thônex en 2009, chez un fleuriste de la place, elle a exercé plusieurs années et a eu l'occasion de participer avec Serge Marzetta à des grands événements, comme le gala du SPA de l'Hôtel des Bergues.

En Haute-Savoie depuis ?, elle s'installe dans notre commune depuis 2009. Comme tant d'autres, elle est tombée amoureuse de notre commune, au hasard d'une balade familiale.

En 2019, forte de son expérience, elle décide de voler de ses propres ailes afin de proposer sa propre signature florale.

Mais pourquoi LABO M ?

Maud avoue, le sourire aux lèvres, avoir emprunté ce nom au titre de l'album studio de Matthieu Chedid, qu'elle affectionne tout particulièrement.

C'est aussi un jeu de mots avec la bohème, qui est un peu sa philosophie.

Elle aime énormément les bouquets ronds, tendres et champêtres qu'elle confectionne chaque fois qu'elle le peut avec des fleurs de saison. Elle a d'ailleurs pour objectif de proposer à ses clients des bouquets 100 % locaux, en tout cas pour les saisons de printemps et d'été. "Je vais chercher des végétaux en pleine nature, à deux pas de l'atelier. C'est un luxe par rapport aux boutiques en ville." Sinon, elle se fournit principalement en fleurs du Midi à Fillinges et depuis peu, chez un fournisseur à Puplinges, qui lui propose des fleurs locales.

Elle aimerait cultiver ses fleurs sur des terrains juste à côté de chez elle

"Un projet qui me tient à coeur", s'exclame-t-elle, et qui lui permettrait ainsi de réduire la course folle des transports de fleurs, importées depuis l'autre bout du monde parfois, alors que nos terres peuvent produire de magnifiques variétés de fleurs.

Maud aimerait également transmettre son savoir-faire: des ateliers floraux durant les périodes de Noël ou la fête des Mères.



L'interview

Et pourquoi pas des ateliers-anniversaires où chaque invité repartirait avec sa création... La crise sanitaire a ralenti la mise en oeuvre de ces ateliers mais elle ne désespère pas de pouvoir proposer ces activités.

Et c'est tout le mal qu'on lui souhaite, car du savoir-faire, elle en a : il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour s'émerveiller devant ses créations florales, subtiles et romantiques, qui ne s'arrêtent pas au bouquet traditionnel. Du chemin d'immortelles aux bougies décorées, des suspensions aux cloches ou aux flacons, Maud déborde d'imagination et nul doute que ses créations sauront trouver acquéreur.

Elle propose des abonnements sur mesure. Hebdomadaires ? Mensuels ? C'est le client qui décide

Et pour le prix ? Là aussi, Maud s'adapte à tous les budgets. "Ca peut être des bouquets à 15 euros, peu importe le prix, tant que le client est satisfait."

Pour commander vos bouquets, appelez Maud au plus tard la veille pour le lendemain. Comme c'est un crève-cœur pour Maud de devoir jeter ses fleurs, elle a peu de stock. Mais dès qu'elle le peut, elle transforme ses fleurs en fleurs séchées, une autre de ses passions.

Elle saura donc toujours proposer aux clients de dernière minute un magnifique bouquet de fleurs séchées, un chemin d'immortelles ou un de ses délicats flacons floraux...

Vous l'aurez compris, Maud Rabezzana, en grande passionnée des fleurs, les respecte profondément.

Alors, n'attendez plus ! Rendez-vous à LABO M pour votre prochain bouquet !

Texte: Silvia Iuncker-Gomez, conseillère municipale, membre de la Commission Information



Photo: LABO M



Le questionnaire du commerçant:

Votre principale qualité ? L'honnêteté

Votre principal défaut ? Trop émotive

Le pouvoir que vous aimeriez avoir ? La téléportation

Votre couleur préférée ? Vert d'eau

Votre animal préféré ? Le singe

Votre héros préféré (fictif ou réel) ? Pierre Rabhi

Si vous deviez partir sur une île déserte, quelles sont les trois choses que vous emporteriez ?

Mon violon, ma famille, un carnet de croquis

Votre chanson préférée ? « Feeling good » de Nina Simone

Votre fleur préférée ? La pivoine

Votre plat préféré ? Le tartare

L'endroit où vous aimeriez vivre ? Au soleil (dans le sud)

Comment aimeriez-vous mourir ?

Sans souffrir, le plus tard possible

LABO M Créations florales

74, impasse de la Croix-Blanche

Ouvert sur rdv du lundi au samedi.

Commandes par téléphone ou par mail.

T: 06 63 43 20 63

Mail: labo.m.creationsflorales@gmail.com

www.labo-m-creationsflorales.com



Le Salève à travers les âges...

Ines Camélia Bellazouz nous propose le premier épisode de ses nouvelles fantastiques "Le Salève à travers les âges".

Lucas et ses deux amis, Mathilde et Raphaël, sont allés faire une randonnée sur le petit Salève. Arrivés au camp des Allobroges, ils trouvent un rocher très spécial.

Les trois amis venaient de s'installer sr le camp des Allobroges pour pique-niquer. Alors que Mathilde et Lucas sortaient leur déjeuner, Raphaël décida d'explorer les environs.

Quelques minutes plus tard, ce dernier les appela. Laissant leurs sandwiches sur place, ils accoururent vers leur ami. Le jeune homme se trouvait devant un immense rocher, mesurant plus de deux mètres de haut.

- Regardez ce que j'ai trouvé ! s'exclama-t-il.

Mathilde reconnu tout de suite le bloc de roche.

- Ma grand-mère m'a déjà parlé de ces blocs de granit. Il y a des millénaires, il y avait un glacier à l'endroit où l'on se trouve. C'était à l'époque glaciaire et ces blocs erratiques ont été emportés jusqu'ici par le glacier, expliqua-t-elle.

- C'est incroyable, déclara Lucas.

- Je ne sais pas pour vous, mais moi j'ai bien envie de l'escalader.

À peine Raphaël eut-il fini sa phrase, qu'il commença à grimper sur le bloc de pierre. Ses deux amis se regardèrent avant de se lancer eux aussi dans l'escalade, Lucas en deuxième et Mathilde en dernière. Ils se serrèrent un peu pour tenir tous les trois, assis sur le sommet.

Lucas sortit alors son téléphone pour prendre une photo.

Au moment où il appuya sur le bouton, une lumière aveuglante jaillit, les obligeant à fermer les yeux. L'instant d'après, ils avaient disparu ...



Associations numéros utiles

A Amicale du Personnel Communal
Aurélien Cecconi - Mornex - amicale.dupersonnelcommunal74@laposte.net

Amicale des Pêcheurs du Viaizon
Jean-Marc Zavalonne - Pers-Jussy - 04 50 94 45 06

As des As
Cédric Bonvin - Esserts-Salève - assaleve@gmail.com
www.asdesas.jimdo.com

Association des écoles du Salève
Nathalie Molnar - Mornex - aes.saleve@gmail.com

B Bibliothèque Municipale
Sylvie Arrondel - Mornex - 04 50 31 83 96

C Comité de Jumelage avec Bélâbre
Mireille Garin-Laurel - Monnetier - 04 50 39 61 28

D Donneurs de Sang
Maryse Muret - Mornex - 04 50 36 53 62
rhonealpes.dondusang.net

E Ensemble Vocal du Salève 04 50 43 43 74
Bénédicte Garbolino - Reignier - benedicte.garbolino@wanadoo.fr

Les Esserts-Volants
Bernard Pasquier - Esserts-Salève - 04 50 36 57 56

F Football Club des Salèves
Jean-Philippe Signe - Esserts-Salève - 04 50 36 08 24

J Les Joyeux Lurons du Salève (théâtre amateur)
Camille Grobon - Monnetier - 04 50 39 60 75

O Oneroi
Cédric Grobon - Monnetier - oneiroi74@gmail.com

P Paroisse Catholique
Père Jean-Damascène Niyibaho - Reignier - 04 50 43 40 50
Fernand Maillet-Contoz - Monnetier - 04 50 39 47 66

S Société de Chasse
Marc Mermoux - acca.monnetier.mornex@pontduloup.com

SEH, Soutien aux Enseignants en Haïti
Isabel Gourmaud - Esserts-Salève - 04 50 36 54 18
<https://assoseh.wixsite.com/infos>

T Tennis Club des Carrières
Florent Mourier - Mornex - tc.carrieres@gmail.com

Tourisme et Loisirs
Claudine Grimm-Descombes - Mornex - tourismeloisirs74@gmail.com
www.tourisme-et-loisirs.assoconnect.com

Les Trois Clochers (Club des aînés)
Nicole Rousseau - Monnetier - 04 50 39 60 94

U U.D.C. - A.F.N. et autres Conflits
Fernand Maillet-Contoz - Monnetier - 04 50 39 47 66



Annonceurs



LE CHOIX FUNERAIRE

LE CHOIX DE LA VIE

- Obsèques
- Marbrerie
- Prévoyance
- Fleurs et ornements

POMPES FUNEBRES et MARBRERIE LAVERGNAT

56, route de Bonneville
74100 ANNEMASSE

Tel : **04.50.37.12.98**

pflavergnat@orange.fr
marbrerie-lavergnat@wanadoo.fr

Marjo'line
Coiffure

272 Rue de la Marjolaine
74560 Mornex

04 50 36 53 13

Lundi : 14h00 - 20h00
Mardi : 8h00 - 12h00 & 14h00 - 20h00
Mercredi : 8h00 - 13h00
Jeudi : 8h00 - 12h00 & 14h00 - 20h00
Vendredi : 8h00 - 12h00 & 14h00 - 20h00
Samedi : Fermé

E.T.A MILANOLO
TRAVAUX AGRICOLES
& BATTAGE



74560 ESSERTS SALÈVE
TÉL / FAX : **04 50 36 54 39**

Christian Milano 06 87 71 00 44
Christophe Milano 06 87 71 00 45

Anthony FAVRE



Maisons et Jardins
Création et entretien d'espaces verts

74560 LA MURAZ Tél./Fax: 04 50 94 55 96
Portable: 06 15 32 72 91 ou 06 77 23 49 85

Sanit déco

Agencement rénovation
de salle de bain



Dominique Veyret
06 24 86 86 83
74560 Monnetier Mornex
sanit.deco@hotmail.com

Boulangerie  Les Petits Loups 158 Chemin du Pont du Loup 74560 Mornex 7h - 13h et 16h - 19h30 ouvert dimanche matin 7h - 12h30 fermé le lundi 04 50 43 40 63	 La Pizza Loups <i>Pizzas au feu de bois</i> <u>Tous les Vendredis</u> à partir de 19h Boulangerie Les Petits Loups 158 Chemin du Pont du Loup 74560 Monnetier-Mornex 04 50 43 40 63
---	--

MARC DECERIER



Nettoyage et révision de citerne à mazout
Sans interruption de chauffage
Protection intérieure - Dépannage 7/7
Remplacement de cuve - Soudure intérieure
Epreuve sur citerne - Stratifié garanti 10 ans
Petite maçonnerie

423, chemin de Coudery - 74930 REIGNIER
Tél. 04.50.95.72.89 - Fax 04.50.95.77.50



Commerces et entreprises



- A** AD Coiffure - Mornex - 04 50 36 55 98
AE Plomberie - Monnetier - 06 19 33 45 73
Alpes Ouvrages - Entreprise - Mornex - 04 50 39 62 05
Anchisi Frères SAS - Menuiserie - Mornex - 06 81 68 39 87
Augustin-Vigny - Entreprise - Monnetier - 06 86 11 81 73
Au Kmion - Restauration à emporter - Monnetier - 06 28 40 36 50
- B** Bar Tabac du Soleil Levant - Mornex - 04 50 31 30 25
Boulangerie les Petits Loups - Mornex - 04 50 43 40 63
- C** Café de l'Union - Monnetier - 04 50 35 90 21
Chocolatier Didier Persch - Mornex - 06 03 95 07 01
Chalet des 13 arbres - Salle de reception à louer - Monnetier - 04 50 39 60 12
- D** DNA entreprise - Peinture placo menuiserie - Monnetier - 06 64 30 92 06
Dratler David - Commerçant marché textile - 06 79 37 31 64
- E** Entreprise Vinardi - Terrassement VRD - Esserts Salève - 04 50 94 52 86
E.T.A. Milanolo - Agriculteur - Esserts Salève - 04 50 36 54 39
E.M.A - Ecole de musique - Mornex - 04 50 36 77 84
- F** Filenvol - Parc de loisirs - Mornex - 04 50 43 08 56
Fred Pizzas - Restauration à emporter - Mornex - 06 99 43 05 36
Fromager du coin - Fromagerie - Monnetier - 06 82 58 43 64
- G** Garage Brand - Naz - 06 65 06 71 11
Golf pour tous - Practice de golf et petite restauration - Mornex - 04 50 36 58 20
- L** L'atelier du Piano - Rénovation Réparation - Esserts Salève - 06 50 53 30 72
Labo M - Fleuriste - Mornex - 06 63 43 20 63
Le Boudoir de Mandarine - Esthéticienne - Naz - 06 82 87 49 54
Le Food Truck - Restauration à emporter - Monnetier - 07 49 17 49 49
L'Institut - Esthéticienne - Mornex - 09 86 20 16 16
Le Panoramique - Restaurant - Monnetier - 04 50 31 31 61
Le Petit Casino - Supérette - Mornex - 04 50 39 65 11
L'Observatoire - Restaurant - Monnetier - 04 50 39 60 57
- M** Marjo'line Coiffure - Mornex - 04 50 36 53 13
- P** Patines et restauration de meubles - Mornex - 06 16 55 12 81
Paquet Audrey - Architecte - 06 18 29 20 78
Pharmacie du Salève - Mornex - 04 50 36 59 07
Plomberie 560 - Plomberie chauffage - Monnetier - 06 19 33 45 73
- R** Raphoz Didier - Soudeur - Esserts Salève - 06 30 96 84 95
Restaurant du Chalet de la Croix - Monnetier - 04 50 39 60 11
- S** Sanit Déco - Rénovation - Monnetier - 06 24 86 86 83

Un emplacement vous intéresse ?

Contactez-nous

communication@monnetier-mornex.com

La Mairie est ouverte au public uniquement sur rendez-vous
1722 route du Salève
du mardi au vendredi de 14h à 18h.
Vous pouvez nous joindre par téléphone 04 50 39 60 12,
par fax 04 50 39 63 75, par courriel : accueil@monnetier-mornex.fr

Crèche des Miniloups - 09 51 38 58 58
1579 route des Bornes,
Mme Séverine OUDART-DEVEAUX,
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Déchèterie de la communauté de communes Arve et Salève
1496 route des rocailles - 74930 Reignier - 09 70 210 936
Horaires : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Les samedis d'avril à fin septembre, fermeture à 18h30

Transport à la demande "Proximité" - 0811 280 257
Réservations par téléphone jusqu'à 2 heures avant le trajet

La Poste - 3631
Agence de Mornex
Lundi : fermé
Mardi et Jeudi : de 8h à 11h. et de 16h45 à 18h30
Mercredi : de 14h à 18h30
Vendredi : de 16h45 à 18h30
Samedi : de 9h à 12h

Gestionnaire de l'eau sur la Commune
Syndicat des Eaux Rocaillies Bellecombe
Dépannage assainissement - 06 77 04 19 50
Dépannage eaux - 04 50 95 71 63 / 06 09 76 65 59
Maison Cécile Bocquet, 160 Grande rue - BP 3 - 74930 Reignier

Voirie, ramassage ordures ménagères
Communauté de Communes Arve et Salève - 04 50 43 46 14
(Voirie, ramassage ordures ménagères)
Maison intercommunale Cécile Bocquet, 160 Grande rue - 74930 Reignier

Réception de la télévision - Pour tout problème - 3990
Abonnement au câble : Numéricable

Le numéro vert des emplois (en fin de contrat) 08 00 11 94 94
du lundi au vendredi de 9h à 19h.

Allô, service public - 3939
La première réponse à vos questions administratives 0,12 €/min TTC à partir
d'un poste fixe
Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h.

Impôts service - 08 10 46 76 87

Assistant de service social,
Pôle médico-social - 04 50 33 23 47
391 Grande rue - 74930 Reignier
Permanences en mairie de Monnetier-Mornex tous les mardis (sur
rendez-vous).

A.D.M.R. (aide à domicile en milieu rural) - 04 50 95 15 32
Contact dans la Commune : Edith Dorey

Réseau de Gérontologie d'Annemasse et de Reignier - 04 50 39 89
Foyer logement « L'eau Vive, Annemasse »
Mardi de 9h à 12h, mercredi de 14h30 à 16h30 et samedi de 9h à 12h.

Sur le Salève.

Alerte frelons asiatiques

Pour un individu ou un nid situé à moins de 10m du sol, le signalement doit être effectué au plus vite à la mairie.



Frelon asiatique



Frelon européen

Info médecins :

La docteure Loredana RADOSAV
remplace la docteure Julie MAZET.

Les docteurs Andreea HERBAUT et
Emilie PUTHOD assurent une
permanence au cabinet de la
docteure Viviane FLEURY les lundi,
mardi matin et jeudi matin.

Consultations sur RDV
Tél. : 04.50.36.54.25

Info COVID 19 :

Plateforme téléphonique de soutien
aux personnes vulnérables.

Tél : 0800 130 000
Disponible 24h/24 - 7j/7